



Procès-verbal

Bureau Directeur par consultation électronique du 5 janvier 2015

Ont répondu favorablement à la consultation : BETTENFELD Jacques, DELPLANQUE Joël, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité, en application de l'article 2.1 du règlement disciplinaire, la demande du Comité de l'Isère visant à confier à la Ligue Dauphiné-Savoie le traitement, en première instance, des affaires départementales respectives de discipline et des réclamations et litiges, dans les conditions fixés par les conventions conclues entre la ligue et le comité.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité les règles et critères de sélections pour les Jeux olympiques de Rio 2016 tels que présentés par le DTN et qui seront transmis au CNOSF.

Fait à Gentilly, le 5 janvier 2014.

Joël DELPLANQUE
Président

Alain JOURDAN
Secrétaire général